

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord merci de nous avoir rejoint pour la mise en service du volet bois énergie de notre pôle d'excellence rurale bois des Hauts Pays du Buëch. **Qui comme vous pouvez vous en rendre compte de visu a pris forme et rentre en fonctionnement.**

A l'heure où chacun de nous dans son quotidien et ses activités professionnelles subit la montée inexorable des prix du pétrole, du gaz, du charbon et de l'électricité et nous met dans l'obligation de penser différemment notre futur énergétique, en faisant preuve d'imagination et d'audace dans les solutions à adapter pour faire face à la réduction progressive des énergies fossiles !

Le développement des énergies renouvelables devient fondamental et constitue un enjeu écologique majeur pour répondre aux attentes de l'humanité dans la lutte contre les gaz à effet de serre et le réchauffement climatique et pour permettre de faire face à des besoins vitaux, comme le chauffage.

La ressource forestière constitue un des atouts majeurs pour répondre à ces attentes !

Notre département des Hautes-Alpes possède un patrimoine forestier naturel susceptible de fournir un volume intéressant de biomasse ligno-cellulosique pour alimenter une filière bois-énergie locale. Par ailleurs les collectivités territoriales sont engagées pour favoriser l'émergence de cette filière (Région, département, Intercommunalité, communes), j'en prends pour preuve sur le Veynois la rénovation du collège et du Lycée, la nouvelle caserne des pompiers, le futur gymnase, l'atelier de la SAS Combe ... tous ces projets intègrent des chaufferies bois déchiqueté.

Nos collectivités sont donc d'ores et déjà engagées dans un programme ambitieux d'utilisation de chaufferies-bois qui va contribuer concrètement à faire évoluer les usages et les mentalités. Cette impulsion que nous donnons aujourd'hui ouvre le chemin à de nouvelles pratiques et je souhaite qu'elles amènent d'autres réalisations publiques comme privées rapidement.

Que ce qui est nouveau aujourd'hui devienne banal demain et nous serons en passe d'avoir gagné notre pari !

Nous considérons à la Communauté de Communes des Deux Buëch qu'il était de notre rôle d'élus d'ouvrir le chemin à de nouveaux modes énergétiques, le bois n'est pas la seule piste possible en ce domaine et nous n'écartons en rien les autres (le soleil, l'eau, le vent...). Nous avons déjà une histoire locale sur le développement de la filière bois, création du parc à bois en 95, rachat de l'atelier bois à un privé en 2003 pour y développer des activités secondaires de transformation bois, l'état des lieux et les attentes des entreprises locales menée en 2005 par la Maison de l'Entreprise. Les implantations et le dynamisme des entreprises déjà installées localement ont contribué à la mise en place de notre pôle d'excellence rurale des Hauts Pays du Buëch et nous a permis d'être réactif dans la mise en place d'une démarche bois énergie.

Mais, comment lancer un programme de chaufferies au bois déchiqueté sans vouloir sécuriser l'approvisionnement et satisfaire aux exigences de qualité indispensables à leur bon fonctionnement. La CC2B a considéré qu'il était de son devoir de prendre le

risque et l'initiative de la maîtrise d'ouvrage de la création d'une plate forme de stockage de plaquettes sur le site du Boutariq.

L'ensemble du bien foncier et immobilier que nous mettons en service ce jour est revenu à un montant HT de 308 697 Euros.

Cette opération a été financée grâce à une subvention de l'état d'un montant de 43028 Euros, d'une subvention du Conseil Régional d'un montant de 25 500Euros, d'une subvention du Conseil Général des Hautes-Alpes d'un montant de 28 785 Euros, d'une subvention de l'ADEME d'un montant de 25 500 Euros, d'une subvention du syndicat intercommunal d'électrification de 2 331 Euros, ainsi que d'une subvention Région pour l'acquisition du foncier du Boutariq de 3 821 Euros, et par un autofinancement de 179732 Euros apporté par un emprunt contracté par la Communauté des Communes des Deux Buëch.

Les élus de la CC2B par ma voix sont heureux de pouvoir remettre ce jour à la SAS ONF ENERGIE cet atelier de 432 M² avec 3000 m² de terrain. En souhaitant que nos buts soient atteints à travers cette mise en service, notamment:

- de doter la SAS ONF Energie, représentée par son Président Philippe Goupil ici présent, d'un bâti adapté à son activité de production et de commercialisation de plaquettes bois énergie, afin de permettre à la SAS de pouvoir démarrer en de bonnes conditions son activité,
- de renforcer la dynamique locale liée aux activités de la filière bois,
- de favoriser la création d'emplois nouveaux.

Je tiens à remercier les élus et les techniciens des financeurs, (l'Etat, la Région et le Département), avec lesquels nous avons travaillé en vrai partenariat.

Pour arriver à cela aujourd'hui, Il a fallu beaucoup de travail et de pugnacité ; de la part de mes collègues élus de la CC2B, et je tiens particulièrement à remercier Maurice Chautan, Henri Faure pour le suivi des constructions, et Roger Fournel notre ancien Président qui nous a pleinement fait confiance dans le montage et la mise en œuvre du projet.

En félicitant bien entendu pour leur travail le technicien du développement économique (Marc Thévenin) et la directrice de la CC2B (Bernadette Maltèse).

Un grand merci aussi à tous les acteurs de la filière bois engagés dans la concrétisation de notre pôle (association Maison de l'Entreprise CCI 05, ONF, FIBOIS, CRPF, l'association des communes forestières, ainsi qu'aux architectes et aux entrepreneurs qui ont accompagné le projet).

Tous mes remerciements en tant que 1^{er} Vice Président chargé de l'économie à ceux qui m'ont épaulé pour arriver à ce résultat.

Merci de m'avoir écouté.